



Adaptalia Métiers Santé

Coiffure et professions connexes - IDCC: 2596

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort
HOSPITALISATION (Y COMPRIS FRAIS DE MATERNITÉ)			
Frais de séjour			
Frais de séjour dans un établissement conventionné	145 % BR - MR	300 % BR - MR	400 % BR - MR
Frais de séjour dans un établissement non conventionné	145 % BR - MR	200 % BR - MR	250 % BR - MR
Honoraires			
Médecins adhérents à l'un des DPTAM	135 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Médecins non adhérents à l'un des DPTAM	115 % BR - MR	150 % BR - MR	200 % BR - MR
Forfait journalier hospitalier	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
Forfait actes lourds	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
Chambre particulière			
Chambre particulière (par jour)	15 euros ⁽¹⁾	50 euros ⁽²⁾	60 euros ⁽²⁾
Frais d'accompagnement			
Frais d'accompagnement (par jour)	15 euros	20 euros	25 euros
Hospitway			
Pour préparer au mieux votre hospitalisation ou celle d'un proche, le service Hospitway vous permet de faire une recherche d'établissement parmi 200 pathologies sur la zone géographique souhaitée. Les données sont issues des 20 millions d'hospitalisations en France, à la fois lourdes et fréquentes.	Oui	Oui	Oui
SOINS COURANTS			
Maternité			
Forfait maternité (par enfant, en cas de naissances ou d'adoptions multiples le forfait est doublé)	245 euros	350 euros	375 euros
Honoraires médicaux			
Consultation ou visite d'un médecin généraliste adhérent à l'un des DPTAM	120 % BR - MR	300 % BR - MR	400 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin généraliste non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin spécialiste adhérent à l'un des DPTAM	120 % BR - MR	400 % BR - MR	400 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin spécialiste non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
Actes techniques médicaux, et actes de chirurgie pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	300 % BR - MR	400 % BR - MR
Actes techniques médicaux, et actes de chirurgie pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

1 Coiffure	2 Coiffure
25 % BR	75 % BR
25 % BR	75 % BR
35 % BR	85 % BR
15 % BR	65 % BR
55 euros	55 euros
60 euros ⁽³⁾	60 euros ⁽⁴⁾
105 euros	200 euros
20 % BR	70 % BR
15 % BR	65 % BR
20 % BR	70 % BR
15 % BR	65 % BR
35 % BR	85 % BR
15 % BR	65 % BR



Adaptalia Métiers Santé

Coiffure et professions connexes - IDCC: 2596

Formules socles à la main de l'entreprise

A

	Mini	Médium	Confort
Imagerie médicale			
Actes d'imagerie, échographies et dopplers pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	300 % BR - MR	400 % BR - MR
Actes d'imagerie, échographies et dopplers pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
Honoraires paramédicaux			
Les actes pratiqués par les auxiliaires médicaux : les infirmiers, les masseurs kinésithérapeutes, les orthophonistes, les orthoptistes et les pédicures-podologues	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Analyses et examens de laboratoire			
Analyses et examens de laboratoire pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Analyses et examens de laboratoire prescrits et non pris en charge par la Sécurité sociale (dans la limite d'un forfait annuel de 115€)	50 % frais réels	50 % frais réels	50 % frais réels
Médicaments			
Médicaments pris en charge par la Sécurité sociale à 15% ou 30%	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR
Médicaments pris en charge par la Sécurité sociale à 65%	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR
Moyens contraceptifs prescrits et non pris en charge Sécurité Sociale (forfait global par année civile)	35 euros	70 euros	70 euros
Matériel médical			
Appareillage, prothèses, produits et prestations diverses pris en charge par la Sécurité sociale hors prothèses capillaires et implants mammaires	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Prothèses capillaires et implants mammaires (Forfait annuel, au delà le remboursement est limité à 100% BR-MR)	250€ + 100 % BR - MR	250€ + 100 % BR - MR	250€ + 100 % BR - MR
Médecines non conventionnelles			
Ostéopathie, chiropractie, étiopathie	80 euros ⁽⁵⁾	80 euros ⁽⁵⁾	80 euros ⁽⁵⁾
Psychomotricien, ergothérapeute (dans la limite de 10 séances par année civile)	35 euros par séance	35 euros par séance	35 euros par séance
Psychologue (dans la limite de 5 séances par année civile)	35 euros par séance	35 euros par séance	35 euros par séance
Diététicien (dans la limite de 5 séances par année civile)	35 euros par séance	35 euros par séance	35 euros par séance

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

1 Coiffure	2 Coiffure
35 % BR	85 % BR
15 % BR	65 % BR
25 % BR	75 % BR
25 % BR	75 % BR
-	-
-	-
-	-
25 % BR	75 % BR
-	-
40 euros ⁽⁶⁾	40 euros ⁽⁷⁾
-	-
-	-
-	-



Adaptalia Métiers Santé

Coiffure et professions connexes - IDCC: 2596

A

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort
AIDES AUDITIVES			
Aides auditives jusqu'au 31 décembre 2020			
Equipements de classe 1 ou 2	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Accessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Aides auditives à partir du 1er janvier 2021			
Equipement 100% Santé	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
Equipement à tarif libre de classe 2 pour les adultes	400 euros - MR	800 euros - MR	1200 euros - MR
Equipement à tarif libre de classe 2 pour les enfants	1400 euros - MR	1700 euros - MR	1700 euros - MR
Accessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
DENTAIRE			
Soins et prothèses 100% Santé	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
Soins (hors 100% Santé)			
Consultations, soins courants, radiologie et parodontologie pris en charge par la Sécurité sociale	125 % BR - MR	350 % BR - MR	400 % BR - MR
Parodontologie (forfait par année civile)	400 euros	400 euros	400 euros
Prothèses (hors 100% Santé)			
Prothèses à tarifs limités	270 % BR - MR ⁽⁹⁾	350 % BR - MR ⁽⁹⁾	400 % BR - MR ⁽⁹⁾
Prothèses à tarifs libres	270 % BR - MR	350 % BR - MR	400 % BR - MR
Orthodontie			
Orthodontie prise en charge	175 % BR - MR	300 % BR - MR	400 % BR - MR
Orthodontie non prise en charge (par semestre dans la limite de 4 semestres consécutifs)	-	250 euros	500 euros
Implantologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale			
Implants dentaires	400 euros ⁽¹¹⁾	400 euros ⁽¹¹⁾	400 euros ⁽¹¹⁾
Prothèses fixes non prises en charge par la Sécurité sociale			
Prothèse dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale	-	323 euros ⁽¹²⁾	430 euros ⁽¹²⁾

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

1 Coiffure	2 Coiffure
25 % BR	75 % BR
75 % BR	150 % BR
-	-
100 euros	600 euros
280 euros	280 euros
-	-
25 % BR	75 % BR
-	-
100 % BR ⁽⁹⁾	200 % BR ⁽¹⁰⁾
100 % BR	200 % BR
50 % BR	100 % BR
-	-
25 euros ⁽¹¹⁾	50 euros ⁽¹¹⁾
150 % BR Reconstituée	200 % BR Reconstituée



Adaptalia Métiers Santé

Coiffure et professions connexes - IDCC: 2596

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort
OPTIQUE			
Verres et monture			
Equipements 100 % Santé	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Simples	261 euros - MR	300 euros - MR	350 euros - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Complexes	261 euros - MR	350 euros - MR	450 euros - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Très complexes	261 euros - MR	400 euros - MR	500 euros - MR
dont un remboursement de la monture à tarif libre (Classe B) limité à :	100 euros - MR	100 euros - MR	100 euros - MR
Autres postes Optique			
Lentilles de contact correctrices prises en charge par la Sécurité sociale	120 € + 100 % BR - MR ⁽¹³⁾	8 % PMSS ⁽¹³⁾	10 % PMSS ⁽¹³⁾
Lentilles de contact correctrices non prises en charge par la Sécurité sociale (y compris jetables)	120 euros ⁽⁶⁾	8 % PMSS ⁽⁶⁾	10 % PMSS ⁽⁶⁾
La chirurgie réfractive (forfait par œil et par année civile)	205 euros	7 % PMSS	12 % PMSS
Itelis			
Le Réseau Itelis permet aux assurés d'avoir accès à des soins de qualité, en protégeant leur budget.	Oui	Oui	Oui

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

1 Coiffure	2 Coiffure
-	-
38 euros	60 euros
20 euros ⁽⁷⁾	40 euros
20 euros ⁽⁷⁾	40 euros
65 euros	135 euros
-	-

(1) hors ambulatoire (2) limité à 60 jours par an (3) dont 25 euros pour le lit et 35 euros pour les autres frais (4) dans la limite de 25 euros pour le lit et 35 euros pour les autres frais (5) forfait global par année civile (6) Forfait annuel (7) forfait annuel (8) par bénéficiaire (9) dans la limite de 100% PLV-MR (10) dans la limite des PLV-MR (11) par an et par bénéficiaire (12) par dent (13) forfait annuel, au delà prise en charge à hauteur de 100% BR-MR

Document non contractuel

AXA France Vie. Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. Siège social : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex • AXA Assurances Vie Mutuelle : Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes Siren 353 457 245 • Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre cedex • AXA Assistance France. S.A au capital de 2 082 094 € - 311 338 339 R.C.S. Nanterre. SIRET 311 338 339 00071. Siège social : 6, Rue André Gide 92320 Châtillon • Itelis SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 452 135,92 € - 440 358 471 RCS PARIS Mandataire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°10058758 - Immeuble « Le Diapason » - 218 avenue Jean Jaurès - 75019 Paris. La société AXA PEOPLE PROTECTOR SERVICES, S.A UNIPERSONNELLE dont le siège social situé à Madrid, Emilio Vargas, 6, CP 28043, C.I.F n A-86154341 et dûment inscrit dans le Registre du Commerce de Madrid, Volume 28.459, Feuillet 201, section 8, feuille numéro 512.428, inscription 1^{er}, édite l'application mobile et la version web Easy Santé (www.myeasysante.fr).